

N° 69/86/2013.../MS

LE SECRETAIRE GENERAL

Madame la Représentante Résidente du PNUD

Objet : Transfert du Staff.

Madame la Représentante Résidente,

Comme vous le savez, le PNUD de Djibouti est responsable de l'exécution de deux projets destinés à lutter contre les trois maladies prioritaires (Sida, tuberculose et paludisme), qui sont financées d'une part par le Fonds Mondiale pour la lutte à la TB, VIH/Sida et le Paludisme et d'autres part par le Gouvernement de la République de Djibouti pour un montant de 736.010 USD pour répondre à un certain nombre de besoins essentiels non couverte, non prévus ou non éligibles au titre des subventions en cours de négociation entre le Fonds Mondial, principal bailleur de la lutte contre les trois maladies en République de Djibouti, et le PNUD, nouveau récipiendaire principale désigné par le CCMI.

Un des volets des deux projets inclut l'appui technique destiné aux trois programmes de santé prioritaires (VIH, Paludisme et Tuberculose) durant la période de gap apparu entre la fin des subventions Fonds Mondial du Round 6 et le début des subventions R10 tuberculose, R9 Paludisme et TFM VIH courant 2013.

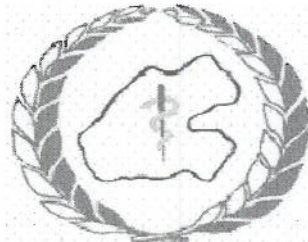
Ces projets sont exécutés sous la modalités DIM ; toutefois, pour le volet appui technique le gouvernement demandera au PNUD de procéder à des paiements dans la mesure où il s'agit de couvrir des gaps de financements sous forme de salaires et d'indemnités non payées au staff recruté par le Gouvernement et affectés aux trois programmes et aux Secrétariat Exécutif de Lutte contre le VIH/SIDA, la Tuberculose et la Paludisme. Ceci est en fait un transfert du staff aux programmes exécutés par le PNUD.

Veuillez agréer, Madame la Représentante Résidente, l'expression de mes meilleures salutations.

Mr ALI SILLAYE ABDALLAH

Copie pour information :

- S.E Mr le Ministre de la Santé



Djibouti le, 13/02/2013

DATE RECEIVED 17 FEB 2013

FILE N° Projet SIDA

RR
DRR
PROG
FIN

A

Hassan
Pour classement
MK 18 Feb 2013

ACTION BY
ACTION TAKEN

